



Communiqué de Presse

Vendredi 9 décembre 2016

Le Parc naturel régional des Alpilles récompensé à Bruxelles pour son action dans le domaine du Tourisme durable

Jean Mangion, président du Parc naturel régional des Alpilles, Éric Blot, directeur et Marianne Dispa, chargée de mission Tourisme durable se sont rendus à Bruxelles à l'invitation d'Europarc, la fédération des espaces naturels et autres espaces protégés d'Europe, à la cérémonie officielle de remise du certificat « Charte européenne du tourisme durable » organisée au Parlement Européen.

Le 7 décembre 2016, près de 20 espaces protégés français, italiens, espagnols, grecs, slovènes et anglais recevaient des mains de la directrice d'Europarc, Carol Ritchie, le précieux diplôme reconnaissant leur politique exemplaire en matière de Tourisme Durable. La moitié d'entre eux renouvelait leur stratégie de tourisme durable à 5 ans dont le Parc naturel régional des Alpilles, déjà certifié en 2010.

L'occasion pour Jean Mangion, de prendre la parole pour remercier les acteurs du territoire impliqués dans la co-construction de ce plan d'actions, offices de tourisme, professionnels, élus, associations, etc. et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour son soutien financier dans l'opération.

La stratégie de Tourisme durable dans les Alpilles pour 2016-2020 a été présentée en mars 2016 lors des Rencontres du Tourisme durable à l'Alpilium de Saint-Rémy-de-Provence. Suite à cette présentation publique, un expert Europarc est venu dans le territoire pour auditer le Parc et apprécier les actions menées depuis 2010 et celles programmées pour la nouvelle stratégie.

Cette reconnaissance permet au Parc des Alpilles de s'inscrire durablement dans le réseau européen des espaces protégés offrant de belles perspectives de partage de connaissances et d'expérience, dans une large coopération.

Pour conclure, le Président a invité les personnalités présentes à venir visiter le Parc naturel régional des Alpilles, qui pour lui est assurément « le plus beau Parc d'Europe ! ».

Plus d'informations : Marianne Dispa, Chargée de mission tourisme et loisirs durables
m.dispa@parcalpilles.fr